

QUESTION N°13 : Comment prendre en charge les élèves en « grande difficulté » ?

Introduction : nous avons pas mal d'élèves en difficulté en CAP et en BEP.

Mais il faut définir l'origine de cette difficulté :

- élèves arrivant seulement en France (primo-arrivants)
- résultats très faibles
- comportement difficile
- handicap psychologique, moteur, ou autre
- problèmes familiaux
- origine géographique
- orientation (3^{ème}, 3^{ème} PRO, 3^{ème} Insertion, SEGPA, CLIPA, 2^{nde} de lycée, etc...)

Il faudrait repérer en fin de 5^{ème} ces élèves, établir un meilleur suivi en 4^{ème} et 3^{ème} afin de ne pas identifier « élève en grande difficulté doit obligatoirement aller en LP ».

Le « soutien » fonctionne sur des élèves en difficulté moyenne ; pour ceux en grande difficulté, nous ne sommes pas formés et manquons de compétences. Ce genre d'élèves relève parfois de spécialistes (psy, éducateur, instituteur spécialisé) et n'auraient pas du être orientés en LP. Le problème est qu'il n'existe pas de structure pour ces jeunes de 15 à 17 ans sauf si vous avez un handicap reconnu depuis votre enfance.

Les heures de soutien devraient pouvoir être intégrées dans l'emploi du temps du professeur et pas en plus sur des heures supplémentaires.

Suivi personnalisé : plus facile à réaliser sur des classes réduites, sur l'expérience qui fut réalisée avec les classes de 4^{ème} et 3^{ème} TECHNO (abandonnée aujourd'hui).

D'autres solutions semblent exister comme : dédoubler des classes en enseignement général en LP plusieurs professeurs des Ecoles (issus de la même école) qui interviendraient sur une même classe, un plus spécialiste français, un autre plus informatique, etc...

Retrouver de véritables études dirigées en primaire pour ces élèves qui ne maîtrisent pas la langue et qui auraient besoin de faire tout leur travail sur place car ils ne peuvent et/ou ne veulent le faire chez eux. Pourquoi pas un instituteur spécialisé présent en permanence dans certaines écoles ?

En collège et en lycée pouvoir intervenir à 2 enseignants sur une classe nombreuse avec des élèves difficiles.

Ces esquisses de solutions ne peuvent aboutir si l'Education Nationale ne se donne pas les moyens financiers et humains pour résoudre ce problème délicat. En formation initiale et continue (on parle de sa suppression), les enseignants doivent avoir des connaissances et solutions pour gérer ces élèves si difficiles.

Les chefs d'établissement et CPE gèrent des problèmes d'élèves difficiles « ponctuellement » sans trouver d'interlocuteur au niveau du Rectorat et sans pouvoir proposer une solution à plus long terme à l'élève.

Il serait intéressant d'établir des commissions d'affectation mixtes pour les élèves ayant choisi la voie professionnelle (profs de collège et profs de LP).

Un élève en difficulté est souvent un élève qui souffre et dont l'image est un élève rejeté ou qui rejette le système scolaire alors que parfois il suffit de trouver l'origine de son problème pour y remédier. Le fait est qu'il faut agir tôt avant le collège.

Conclusion : il faut que la dotation horaire globale attribuée aux établissements scolaires soit plus souple, tiennent compte des heures d'enseignement et **en plus** des heures qui seraient utiles pour des projets sur des élèves en difficulté. Cela serait reconnaître les compétences et l'autonomie des équipes d'enseignants et des équipes éducatives. Que l'on retrouve une véritable gestion humaine et non comptable. Et que l'on offre des moyens aux établissements qui ont une véritable politique d'aide aux élèves en difficulté.

Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Question 15

CONSTAT

- La violence est étroitement liée à l'échec scolaire.

Elle peut être traduite comme un appel au secours qui prendra des formes diverses en fonction du contexte social dans lequel le jeune évolue. Il faut répondre individuellement à cet appel, de manière adaptée mais aujourd'hui la politique scolaire ne le permet pas (suppression des maîtres d'internat...).

Des classes avec un effectif moins chargé permettrait également un meilleur suivi des élèves.

Le contraire de la violence n'est pas la non-violence mais la communication. Or, on constate que les jeunes ont un vocabulaire relativement pauvre (règle des 1000 mots à laquelle fait référence P. Jardin)

- La violence ne s'exprime pas seulement en milieu scolaire : non respect des gendarmes, des pompiers, attitude de défi vis à vis des juges dans les tribunaux... On ne peut donc pas faire abstraction du rôle de la famille et des parents dans l'éducation de leurs enfants. L'enseignant doit être conforté dans son rôle de transmission des savoirs ; toutefois cet objectif est difficile à réaliser lorsque l'individu n'est pas apte à les recevoir.

L'éclatement ou la dé-structuration de la cellule familiale pose un véritable problème. Souvent les parents eux-mêmes sont en difficulté.

Absence de points de repère au sein même de la famille : respect des parents, des copains...

Le manque de relations constructives dans la cellule familiale conduit à rechercher des solutions à l'extérieur auprès des animateurs de rue par exemple.

Évolution de la société : aujourd'hui être parent devient un métier qui n'est pas reconnu.

- Les dysfonctionnements ne sont pas liés à une personne isolée mais doivent être replacés dans un contexte plus global : social, (absence de lien social), économique (chômage..)

QUESTIONS

- Comment l'École doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?

* En interpellant les autorités au plus haut niveau sur la nécessité de traiter le problème à son origine c'est à dire au sein de la famille en adoptant une politique de la Famille.

* L'Éducation Nationale peut pallier certaines carences de la politique familiale au travers de certaines actions

- Opération « École ouverte » permet d'ouvrir les collèges pendant les vacances scolaires pour proposer des activités sportives, culturelles, mais aussi de soutien scolaire.
- Mise en place des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- Mise en place de dispositifs relais pour remédier à une scolarisation et une socialisation manquées.

* Ne pas juger pour que les parents n'hésitent pas à rencontrer les enseignants

* Certes il n'est jamais trop tard pour inverser une situation mais que faire quand les acquis fondamentaux (lecture, calcul) ne sont pas maîtrisés à la sortie de l'école élémentaire ? Le collègue unique n'est-il pas une erreur ? En effet, l'orientation vers l'enseignement professionnel n'étant plus possible en fin de 5^{ème}, l'élève en difficulté va rester deux années supplémentaires en collège

- Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?

Oui dans le domaine pédagogique (cf. commission d'appel lorsque les orientations proposées sont contestées par les familles).

Nécessité de renforcer également l'encadrement des élèves pour l'éducation à la citoyenneté notamment en faisant appel à des personnes extérieures : médiateurs, seniors ...

- Quelles sont les sanctions efficaces ?

Toutes les sanctions sont efficaces dès lors qu'elles sont expliquées et comprises. Elles doivent avoir des vertus pédagogiques, constructives.

Elles sont nécessaires par souci de justice. Pour cela il convient de bien définir le contrat au départ.

- De qui a-t-on besoin en priorité pour lutter efficacement contre la violence et les incivilités (psychologues, assistantes sociales, médiateurs, aides éducateurs, CPE, policiers, etc) ?

Assistants sociaux et psychologues en y ajoutant la possibilité d'utiliser également les moyens externes des territoires de développement social et d'autres dispositifs existants (partenariat avec les structures socio-éducatives d'animation, etc...)